

Echos de Modave

Commune de Modave



Octobre 2017 / n°60



Les bureaux de l'administration communale seront fermés les 1, 2 et 3 novembre, ainsi que le mercredi 15 novembre.

Cependant, pour les déclarations de décès ou en cas d'extrême urgence, une permanence téléphonique est mise en place, le vendredi 3 novembre de 10h à 12h, au numéro 085/41 22 12.



**A votre service :
broyage de branches
du 20 au 24 novembre**



L'administration communale, en collaboration avec son service des travaux, vous propose de passer **gratuitement** chez vous pour broyer les branches qui vous encombrant !

Inscriptions obligatoires pour le mercredi 03 novembre : 085/41 02 20 ext.1.
En fonction des inscriptions enregistrées, un ordre de passage étalé sur 2 semaines sera établi. Vous serez personnellement avertis du jour et de l'heure de passage.

Chaque ménage est chargé d'amener les branches devant chez lui, sur le domaine public, en veillant à ne pas entraver le passage, pour le jour qui lui aura été communiqué.

Quelques recommandations sont à respecter :



- Les ouvriers n'entrent pas dans les propriétés.
- Maximum 4 m³ par ménage.
- Le résultat du broyage sera laissé sur place.
- Diamètre des branches : maximum 5 cm.
- LES ÉPINEUX et LES AUBÉPINES ne seront pas traités parce qu'ils endommagent la machine.
- Veuillez également ne pas stocker COMPOST/ FEUILLES MORTES/ FLEURS FANEES dans le tas de branches à broyer.



Samedi 25 novembre, de 13h à 17h

Salle Bois Rosine à Strée

INFO : 0479/26 38 83 ou

repaircafe.modave@gmail.com



Le téléservice du Condroz,
le CCCA et le CPAS de Modave
vous invitent à une journée
conviviale

Balade et repas raclette

Mardi 7 novembre

Balade 9h30.

Repas 12h30.

Salle « les Echos du Hoyoux » à Modave

Repas 15 € : raclette, charcuteries et
salades. Dessert et café.

Réservation obligatoire au 085/41 36 98
avant le 3 novembre.



*JOURNÉE DE L'ARBRE 2017
SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 10H À 13H
ECOLE DES GOTTES
RUE F. TERWAGNE – STRÉE*

Dans le cadre de la journée de l'arbre, la commune de Modave vous invite à la distribution de bulbes de fleurs.

- exposition de Natagora « Nature au jardin »
- présentation de travaux réalisés par les élèves des Gottes dans le cadre de « l'école du dehors »
- exposition des photos du concours organisé par la commune
- découverte du miel et de la ruche - dégustation de miel local



Conseil Consultatif Communal des Aînés de Modave



Balades à la découverte de nos villages !

Le jeudi 2 novembre 2017

Départ à 14 h devant l'église de Ramelot

Le jeudi 7 décembre 2017

Départ à 14 h devant l'église de Villers-Le-Temple

Information : Pietro 0472/42 05 98



Des questions sur votre pension légale ? Venez au Pointpension !

Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays. Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les **Pointpensions** afin de répondre à vos questions sur votre **pension légale**.

Quel est le Pointpension le plus proche de chez vous ? Vous trouverez toutes les informations (adresses, horaires) sur www.pointpension.be

! Attention : les experts des 3 régimes de pensions (salariés – fonctionnaires – indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

LE WIKIWIPH ENCORE PLUS ACCESSIBLE !

Wikiwiph, c'est le wiki wallon destiné aux personnes handicapées, à leurs proches et aux professionnels du secteur. Ses fiches explicatives détaillent les aides et services proposés aux personnes en situation de handicap. Claires et régulièrement alimentées, elles fourmillent d'informations concrètes relatives aux problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours : logement, travail, déplacements, allocations, loisirs...

Tous les dimanches, une fiche est mise en évidence sur la page Facebook de l'AViQ. Voir aussi le site : <https://wikiwiph.aviq.be/>



La fin de la Redevance télévision

Le 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les **périodes imposables 2018** et suivantes, c'est à dire à partir du 01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J et à partir du 01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z.

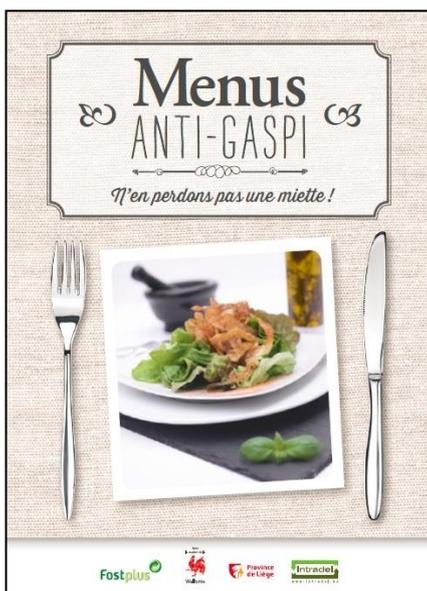
Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes,...), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en intégralité pour la période imposable 2017, soit du 1/04/2017 au 31/03/2018, soit du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

Consommer plus malin et durable.



En collaboration avec votre commune, Intradel a édité un livre de cuisine « anti-gaspillage alimentaire ». Cet outil s'inscrit dans les actions locales de prévention menées par l'Intercommunale et soutenues par la Région Wallonne et la Province de Liège. Le contenu du livre vise à lutter contre le fléau du gaspillage alimentaire en aidant le citoyen à changer petit à petit son mode de consommation des denrées alimentaires : en planifiant ses achats, en conservant les aliments dans les meilleures conditions, en dosant correctement ses rations journalières, en consommant de saison, en optant pour les circuits courts, en osant remplacer un ingrédient par un autre, en donnant un second souffle à nos restes de cuisine...

Pratique et facile à utiliser, ce guide vous aidera à la maison lors de la préparation de vos repas de famille.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire auprès du service population de votre commune, dans les limites du stock disponible.



TCondruces ... une solution pour vos déplacements

Vous devez... Vous rendre chez le médecin ? Passer un entretien d'embauche? Aller faire des courses ? Rejoindre des amis ?

Une solution existe ! Appelez le [085/27 46 10](tel:085274610)

Vous pouvez également nous interroger sur nos disponibilités par mail : info@taxicondruses.be ou sur Facebook : [TCondruces](https://www.facebook.com/TCondruces).

Permanence téléphonique les jours ouvrables, de 9 à 16 h.

(Un Répondeur est à votre disposition 24h/24 si les bureaux ne sont plus accessibles !)

Horaires de transport : du lundi au vendredi, de 8 à 18 h.

Combien ça coûte ?

- 0.35 € du kilomètre (forfait minimum de 3,50 € pour les 8 premiers kilomètres)
- 6 € de l'heure si un accompagnement est nécessaire dans vos démarches (commerces, hôpitaux...)

Il est vivement conseillé de réserver.

Toute course qui ne sera pas annulée 24 heures avant sera facturée avec un minimum de 4,5 euros.

<http://www.taxicondruses.be/>



Espace test maraîcher

Appel à candidature

L'espace test maraîcher Point Vert, lance un **appel à candidature** destiné aux candidats porteurs de **projet d'installation en maraîchage, horticulture, herboristerie,** Des serres et des parcelles de 10 à 50 ares, certifiées bio, seront disponibles dès la prochaine saison 2018.

Depuis 2013, l'espace test accompagne les porteurs de projet dans leurs premières saisons de production : mise à disposition de parcelles certifiées bio, infrastructure mutualisée (serres, motoculteur, outillage, bassin d'eau de pluie, espace de rangement, matériel de marché, ...) accompagnement technique, formations pratiques, soutien à la commercialisation, aide à la création d'entreprise.

L'espace test, situé à Strée-Modave, est un projet porté par le GAL Pays des Condruses, en partenariat avec l'asbl Devenirs, Créajob et le CTA de Strée.

Les candidatures sont attendues avant le **15 novembre 2017**.

INFOS et formulaire de candidature sur : <http://galcondruses.be/appel-a-candidature-pour-lespace-test-maraicher/>



Connaissez-vous « Mon DOSSIER », l'application en ligne du Service Public Fédéral, qui vous donne accès à vos données et certificats du Registre national ?

<http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>

Un des atouts principaux de l'application est qu'elle vous permet, où que vous soyez, de télécharger ou d'imprimer des certificats électroniques émanant du Registre national. Liste des certificats pouvant être obtenus via Mon DOSSIER:

1. extrait des registres ;
2. certificat de résidence principale ;
3. certificat de résidence principale avec historique ;
4. certificat de composition de ménage ;
5. certificat de vie ;
6. certificat de nationalité belge ;
7. certificat d'un électeur belge ;
8. certificat de cohabitation légale ;
9. certificat de résidence en vue d'un mariage ;
10. certificat du mode de sépulture et/ou rites.



En outre, le Registre national, via Mon DOSSIER, vous offre la possibilité de communiquer sur base volontaire vos données de contact ou certaines d'entre elles : numéro de téléphone, de GSM, de fax et une adresse e-mail, et prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.

La production de certificats au moyen de Mon DOSSIER représente une véritable simplification administrative, tant pour les communes que pour les citoyens et offre de nombreux avantages :

- Plus facile : vous ne devez plus vous déplacer jusqu'à l'administration communale.
- Plus rapide : vous disposez immédiatement du certificat. Vous n'êtes plus tributaire des heures d'ouverture de votre administration communale mais pouvez demander les certificats, depuis chez vous, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Moins cher : l'application Mon DOSSIER et ses certificats sont GRATUITS.
- Plus sécurisé : Mon DOSSIER délivre des certificats électroniques dont la signature peut être contrôlée de manière électronique.
- Protection de l'environnement : l'utilisation de certificats électroniques réduit la consommation de papier. La diminution du nombre de déplacements à l'administration communale est synonyme d'une réduction de la pollution.

Valeur juridique : les certificats électroniques obtenus via Mon DOSSIER disposent du cachet électronique du Registre national et ont par conséquent la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune. Les instances exigeant ces certificats ne doivent donc pas les refuser ; elles sont d'ailleurs sensibilisées sur ce point.

Nous recommandons même fortement d'utiliser la version électronique car elle permet de vérifier l'authenticité du certificat.

L'accès à Mon DOSSIER requiert la carte d'identité électronique (eID) et un lecteur de carte. Ce dernier doit être installé avec le logiciel approprié :

http://eid.belgium.be/fr/utiliser_votre_eid/installer_le_logiciel_eid_

Une fois le lecteur de carte correctement installé, vous pouvez accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be/> Afin de vérifier votre identité, votre code PIN vous sera demandé avant de pouvoir accéder à vos données personnelles.





Le Collège communal, en sa séance du 10 octobre, a décidé de soutenir l'action Wallonie Plus Propre.

DEVENEZ « AMBASSADEURS DE LA PROPETE » !

Envie de rendre la Wallonie Plus Propre ? Dans ce cas, n'hésitez pas à rejoindre les « Ambassadeurs de la Propreté ».

Wallonie Plus Propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent maintenir propre leur rue, leur quartier ou tout autre endroit de leur choix.

Vous aussi, vous souhaitez devenir un Ambassadeur de la Propreté ? Dans ce cas, inscrivez-vous sur le site internet www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, **réservez gratuitement votre matériel**, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et signez la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur.

Il conviendra de déterminer avec la commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés. Contactez le service des travaux : 085/51 30 35 ou travaux2@modave.be

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.walloniepluspropre.be.

L'AMO en bref...

Il arrive à tout le monde de ne pas se sentir bien...

Les AMO proposent un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'accompagnement.

Les **jeunes** (de moins de 18 ans) et les **familles** qui résident à Huy ou dans les communes avoisinantes peuvent s'adresser directement à « Mille lieux de vie » en toute discrétion.

La spécialité de l'AMO est de travailler **à la demande**, de façon **non contraignante**.

L'AIDE EST GRATUITE.

Quand peut-on nous contacter ?

LUNDI de 16h à 18h, MERCREDI de 11h à 14h, VENDREDI de 10h à 12h.

En dehors de ces permanences, il est toujours possible de nous contacter par téléphone, de nous laisser un message sur notre répondeur branché 24h/24h.



A.S.B.L « Mille Lieux de Vie »

Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO)
agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles

Rue de l'Harmonie, N°3 4500 HUY

TEL : 085/24.00.38

millelieuxdevie@hotmail.com

www.amomillelieuxdevie.be



**Spéciale de Strée, le dimanche
5 novembre, 2 passages prévus.
Les riverains seront avertis par les
organisateur, via leur boîte aux lettres.**

**ATTENTION à cette occasion,
le CIMETIÈRE de STRÉE sera INACCESSIBLE.**

**Soyez vigilants et prudents car, même si les concurrents ne passent pas
effectivement dans votre rue, ils empruntent certainement une rue voisine !**

Pour quitter votre domicile ou pour tout problème URGENT, durant les épreuves,
veuillez vous adresser à un commissaire de course.

Infos : <http://www.condrozrally.be/>

	AGENDA	
Jeudi 02/11/2017	Départ devant l'église à 14h	Balade à Ramelot Org. : CCCA Rens. : Pietro 0472/42 05 98
Mardi 07/11/2017	Salle Echos du Hoyoux Balade à 9h30 Repas à 12h30	Repas raclette Org. : Téléservice, CCCA et CPAS Réservation obligatoire : 085/41 36 98
Vendredi 10/11/2017 	Monument de Modave à 10h15 Vierset 11h Strée 11h30	Relais sacré Commémoration de l'Armistice 11/11/1918 Org. : Comité du Relais Sacré
Samedi 11/11/2017	Salle Bois Rosine dès 19h	Souper raclette Org. : comité de quartier d'Outrelouxhe Rens. : Bruno Dal Molin 0479/95 34 70 ou Frédéric Vanvlodorp 0478/66 26 30
Samedi 18/11/2017	Salle Bois Rosine dès 12h	Diner des Seniors de Strée-Vierset Rens. : Roger Dony 085/51 21 39
Dimanche 19/11/2017	La Limonaderie 2, rue des Eaux dès 8h	Marche ADEPS Org. : SIVH Rens. : 085/41 29 69 info.sivh@gmail.com
Samedi 25/11/2017	Ecole des Gottes 1, rue Freddy Terwagne de 10h à 13h	Journée de l'arbre : distribution de bulbes et expositions diverses Org. : commune de Modave
Samedi 25/11/2017	Salle Bois Rosine de 13h à 17h	Repair café Org. : CLDR de Modave Rens. : M. Solbreux 085/41 02 20 ext.7

Tout l'agenda communal sur www.modave.be rubrique Sports et Loisirs

Editeur responsable : commune de Modave

